



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

## 1 Intitulé du projet

Autorisation d'exploitation minière (AEX) - Degrad Bois Blanc

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

TABIKI MINING

Raison sociale

Extraction minière

N° SIRET

9 7 8 2 1 7 1 9 8 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

BALLA

Prénom(s)

Jordany Sylvain

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10)..... 47b).....	Canalisation et régularisation d'un cours d'eau sur 350m. Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare. Déforestation de 18,3 ha.
28).....	Exploitation minière d'un gisement de 13,5 ha..

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Exploitation d'un gisement aurifère alluvionnaire.

#### 4.2 Objectifs du projet

AEX : Exploitation en vue de l'extraction d'or libre en rapport avec un gisement aurifère alluvionnaire d'une surface d'environ 13,5 ha.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux d'exploitation consisteront en l'aménagement de la zone d'exploitation. Cela induira un déboisement de la zone d'activité d'environ 18,3 ha, le creusement d'une section de 350 m de canal de dérivation concernant seulement un affluent secondaire, l'aménagement d'une chaîne de bassins de décantation et l'ouverture de 40 chantiers d'exploitation.

La crique principale ne fera pas l'objet d'une dérivation.

La base vie existe déjà en dehors des limites de l'AEX. Elle était sous l'emprise de l'ancienne AEX n°15/2018 et fera l'objet d'une demande de COPAC auprès de l'ONF.

L'unité de production et les engins lourds seront acheminés sur place par voie terrestre à partir de l'ancienne AEX n°15/2018.

Le layon de pénétration existe déjà, il avait été tracé dans le cadre de travaux de prospection antérieurs (2018). Son linéaire à partir de la base vie sera de 760 m. Il n'induera pas de franchissement de bief.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le procédé utilisé fera intervenir trois pelles excavatrices montées sur chenilles, un système de récupération gravimétrique couplé à une grille de calibrage et une motopompe. L'équipe de travail sera composée d'environ 10 personnes.

Le développement du projet se fera en deux phases de travaux qui engloberont, au début des opérations, 2 bassins de décantation creusés à sec. Puis durant sa phase de développement, la décantation des eaux de lavage destinées à être recyclées se fera sur la base d'au moins 4 bassins de décantation. Les bassins n'intervenant plus dans le processus de décantation seront comblés, puis nivelés et régalez en surface à partir des matières organiques et andains stockés en bordure de la zone de travaux et enfin revégétalisés. Les chantiers auront une superficie moyenne d'environ 3000m<sup>2</sup>, les bassins de décantation auront la même surface.

Le développement du projet se fera donc sur la base d'une progression en alternance entre les travaux d'exploitation, les travaux de réhabilitation et les travaux de revégétalisation. Cela permettra un retour à l'équilibre du milieu plus rapide sur une partie de la surface impactée qui sera ainsi stabilisée, régalez en matières organiques et revégétalisée de manière assistée.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

cf. Note de la DEAL en date du mois d'avril 2015 sur les AEX :

L'AEX vaut autorisation, conformément aux dispositions prévues par le livre II du code de l'environnement, au titre des rubriques 1.2.1.0 - 3.1.2.0 - 3.1.40. - 3.2.3.0 et déclaration au titre de la rubrique 3.2.4.0.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Les limites de l'AEX correspondront à un rectangle 780 x 320 m de côtés.....	25 ha.
Surface du gisement.....	13,5 ha.
Surface déforestée.....	18,3 ha.
Linéaire canal de dérivation.....	350m.
Linéaire layon de pénétration.....	760m.

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

##### Communes traversées :

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone 3 du SDOM
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune de MARIPASOULA
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au niveau du point de démarrage des travaux, un prélèvement d'eau d'environ 4000 m <sup>3</sup> sera pratiqué dans le lit mineur de la crique pour constituer un stock permettant d'engager et de poursuivre les travaux en circuit fermé pendant toute la durée de développement du projet. La base vie se trouvera en dehors des limites de l'AEX sollicitée.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet aura une incidence sur les masses d'eau souterraines en rapport avec la couche de gravier composant le sous-sol du flat impacté par le projet. La surface en rapport avec les modifications prévisibles sera d'environ 13,5 ha. La réhabilitation de la zone exploitée par comblement du canal de dérivation secondaire et des bassins se fera en respectant la stratification originale du sous-sol et réduira les incidences en rapport avec les modifications occasionnées.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Extraction d'or libre

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'impact du projet sur le milieu terrestre sera en rapport avec la surface déboisée environ 18,3 ha. L'impact du projet sur le milieu aquatique sera en rapport avec la section de 350m de canal de dérivation secondaire qui concernera uniquement un affluent secondaire. Le projet n'aura pas d'incidence sur la continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation d'espace forestier sur la base d'environ 18,3 ha.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements seront du fait des engins qui opéreront dans les zones de travaux en rapport avec le chantier d'exploitation et ses abords, avec également les zones de réhabilitation rattachées au comblement des bassins de décantation et au nivellement du terrain des zones exploitées. Les besoins logistiques et en carburant nécessiteront un ravitaillement quotidien par voie terrestre.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bruit sera généré par les engins de chantier et la motopompe. Le quad sera également générateur de bruit.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les engins en mouvement généreront des vibrations en surface du sol sur quelques mètres dans un faible rayon d'action. Le projet dans son ensemble induira des vibrations de faibles intensités.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets dans l'air seront du fait des gaz d'échappement de l'ensemble des machines en activité sur le site (pelles excavatrices, moteurs fixes, quad...) L'émission de gaz d'échappement répondront aux normes CE.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents seront en rapport avec les boues générées par le traitement du minéral. A aucun moment, dans le processus, les boues seront en contact avec le milieu environnement. Elles seront déversées dans des bassins de décantation et contenues sans débordement. Les eaux superficielles du processus seront réutilisées en circuit fermé pour poursuivre les activités de lavage/débouage.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet générera la production de DIB (Déchets Industriels Banals) de types plastiques (emballage) et de DIS (Déchets Industriels Spéciaux) de types huiles, batteries, filtres...
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Ce projet sera contiguë à l'ancienne AEX n°15/2018, située en amont détenue par la société GMC SARL dont les travaux de réhabilitation sont actuellement en cours de finalisation.

Ce projet reposera sur l'exploitation de l'extension vers l'aval du même gisement aurifère.

De par le passé sept AEX ont été exploitées entre 2006 et 2020. Elles sont toutes situées en amont du présent projet et ont toutes fait l'objet de travaux de réhabilitation.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

L'AEX se situe en zone 3 du SDOM, dans un espace où la prospection et l'exploitation minière sont autorisées. Sur cette base réglementaire, la zone d'étude fera l'objet d'une étude environnementale en rapport avec la réalisation d'une notice d'impact.

Le projet sera en adéquation avec l'Orientation Fondamentale OF 3 du SDAGE 2022-2027, Orientation 3.1 "Limiter l'impact des activités minières sur les masses d'eau", sur la base du respect des Dispositions 3.1.1 à 3.1.6..

La superficie de la zone déforestée sera inférieure à 25 ha.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet a été adapté au contexte environnemental local.

La surface totale impactée (de l'ordre de 18,3 ha) est relativement faible, cela n'induera pas d'impact paysager majeur.

Les travaux seront impérativement réalisés en circuit fermé (gestion de l'eau). L'ouverture d'un chantier sera obligatoirement conditionnée par la mise en relation avec une chaîne de bassins de décantation aux dimensions adaptées. Tous les bassins de décantation inopérants dans le processus de décantation seront comblés et nivelés, le réglage des surfaces et la revégétalisation seront fait au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le canal de dérivation secondaire sera creusé par sections afin de limiter la dispersion de fines d'argiles lors de la mise en eau.

Au titre de mesure de réduction de l'impact, la société s'engagera à revégétaliser plus de 30 % de la surface impactée afin de favoriser la mise en place d'une couverture végétale qui permettra à très court terme de réduire d'éventuels impacts résiduels en rapport avec l'érosion du sol.

Les déchets de type DIB et DIS seront évacués du site vers une décharge ou un centre agréé en fonction de leurs natures.

Toutes les opérations feront l'objet d'un suivi technique régulier par un bureau d'étude indépendant qui contrôlera le projet pendant toute sa phase de développement.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

**i** Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se trouve en zone 3 du SDOM.

Dans le cadre de l'élaboration de ce projet une notice d'impact sera présentée.

La superficie de l'AEX sera de 25 ha. La surface totale impactée sera d'environ 18,3 ha. La crique principale ne fera pas l'objet d'une dérivation.

La zone d'exploitation a été clairement délimitée sur la base de travaux d'études. Seule, la partie minéralisée fera l'objet de travaux d'exploitation, limitant ainsi au maximum, dans l'espace, les incidences du projet sur le milieu.

La société s'engagera à revégétaliser plus de 30 % de la surface impactée par le projet.

Sur la base de tous les éléments de description fournis, il apparaît que notre projet minier ne nécessiterait pas de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

*i* Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	chapitre 4.6. Annexe n°1 : Plan de situation du titre minier sollicité.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Chapitre 8.1. Point 3. Annexe n°2 : Plan de localisation du titre minier sollicité faisant figurer les coordonnées géographiques en UTM 22N système géodésique RGFG95 (4.6. Localisation du projet).	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Chapitre 8.1. Point 4. Annexe n°3 : Photographies satellites de la zone concernée.	<input checked="" type="checkbox"/>
4	chapitre 5. Annexe n°4 : Plan de situation par rapport au SDOM GUYANE. Annexe n°5 : Plan de situation par rapport au SDAGE GUYANE.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Chapitre 8.1. Point 3. Annexe n°6 : Plan de pénétration. Chapitre 8.1. Point 4. Annexe n°7 : Plan schématique de phasage de gestion de l'eau et des travaux. Annexe n°8 : Shape de la couche AEX - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BALLA

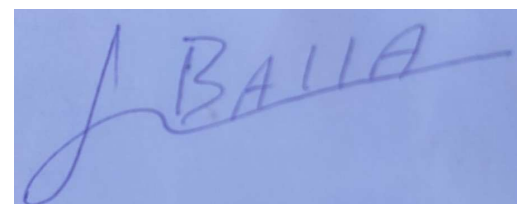
Prénom Jordany Sylvain

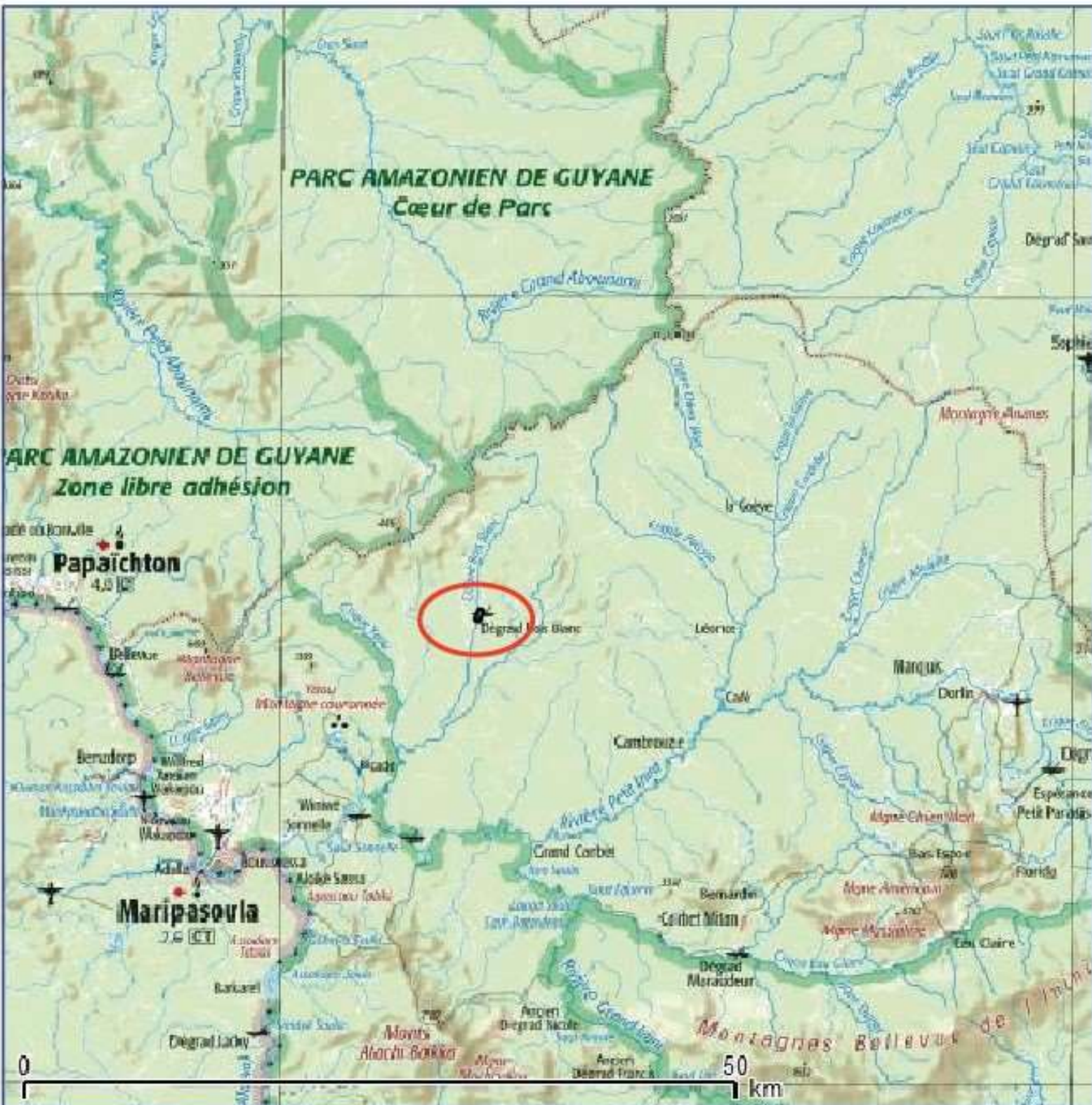
Qualité du signataire Président

À Cayenne

Fait le 0 4 / 0 9 / 2 0 2 3

Signature du (des) demandeur(s)





Limite du titre minier sollicité

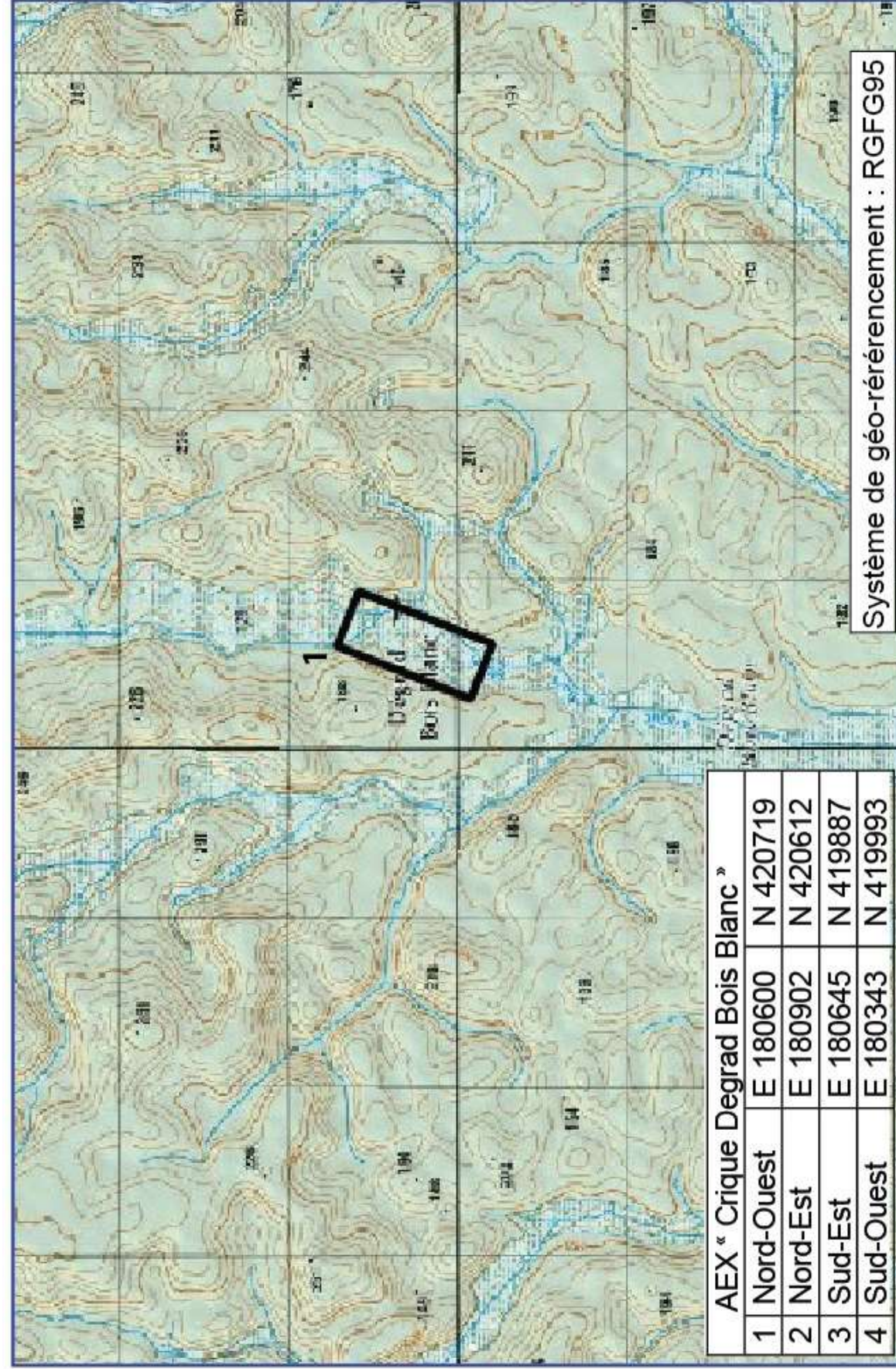
## PLAN DE SITUATION DU TITRE MINIER SOLLICITE AEX " Degrad Bois Blanc "

Conception :  
GRANDS PLACERS / septembre 2023

Echelle : 1/500.000 ème

SOURCE : I.G.N Extrait de la carte touristique de la Guyane

PETITIONNAIRE : TABIKI MINING SAS



Système de géo-référencement : RGFG95

AEX « Crique Degrad Bois Blanc »	
1 Nord-Ouest	E 180600 N 420719
2 Nord-Est	E 180902 N 420612
3 Sud-Est	E 180645 N 419887
4 Sud-Ouest	E 180343 N 419993

Marais, prairies - Terrain inondable - Rocher submergé  
 Forêt - Forêt dégradée, broussailles - Mangrove

Limite du titre minier sollicité

# PLAN DE LOCALISATION DU TITRE MINIER SOLLICITE

## AEX « Degrad Bois Blanc »

Conception : GRANDS PLACERS / septembre 2023  
 Echelle : 1 / 50.000 ème  
 SOURCE : IGN Extrait de la carte touristique de la guyane  
 PETITIONNAIRE : TABIKI MINING SAS



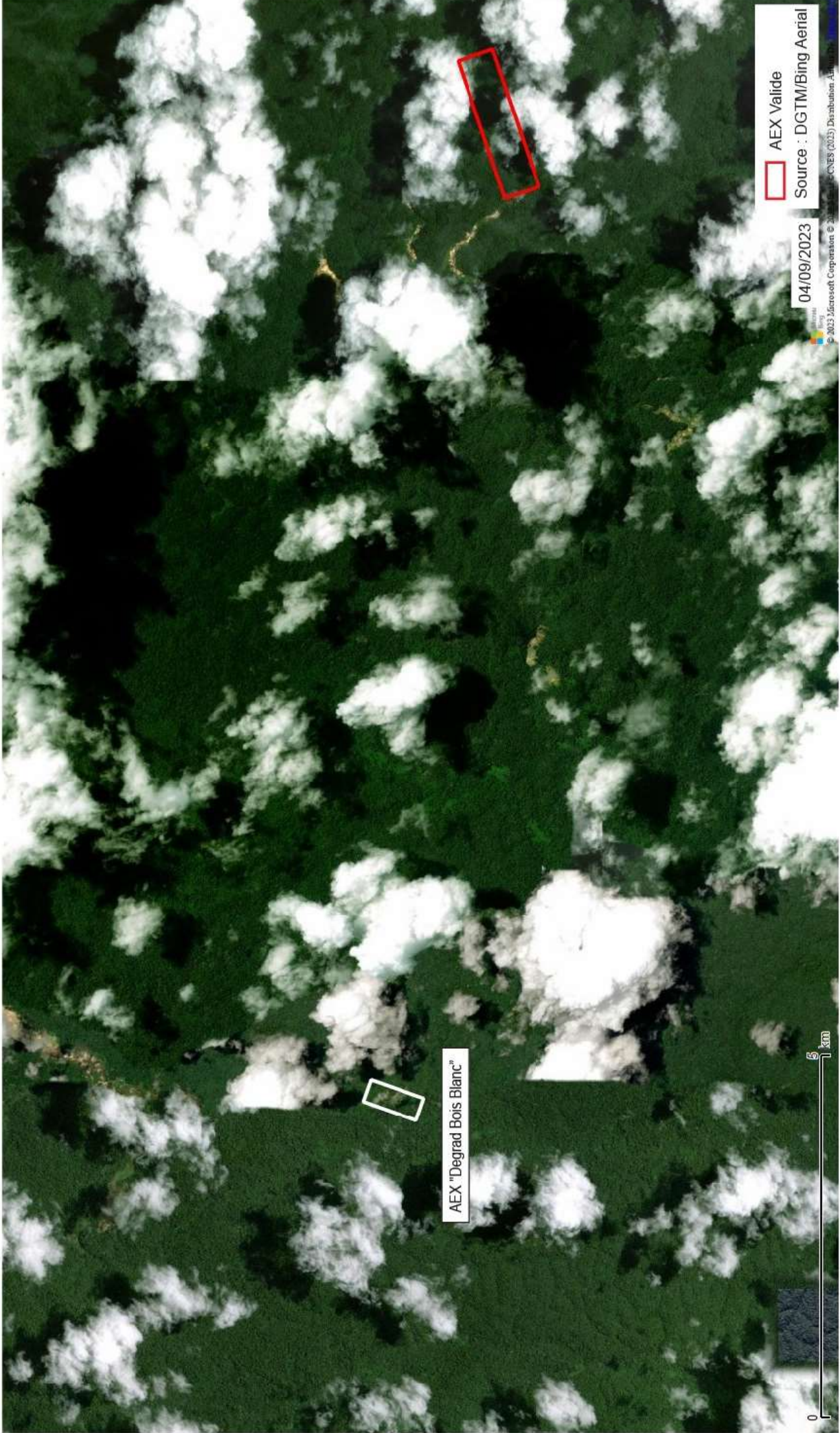
AEX "Degrad Bois Blanc"

AEX Valide  
Source : DGTM/Bing Aerial

04/09/2023

0 10 km





AEX "Degrad Bois Blanc"

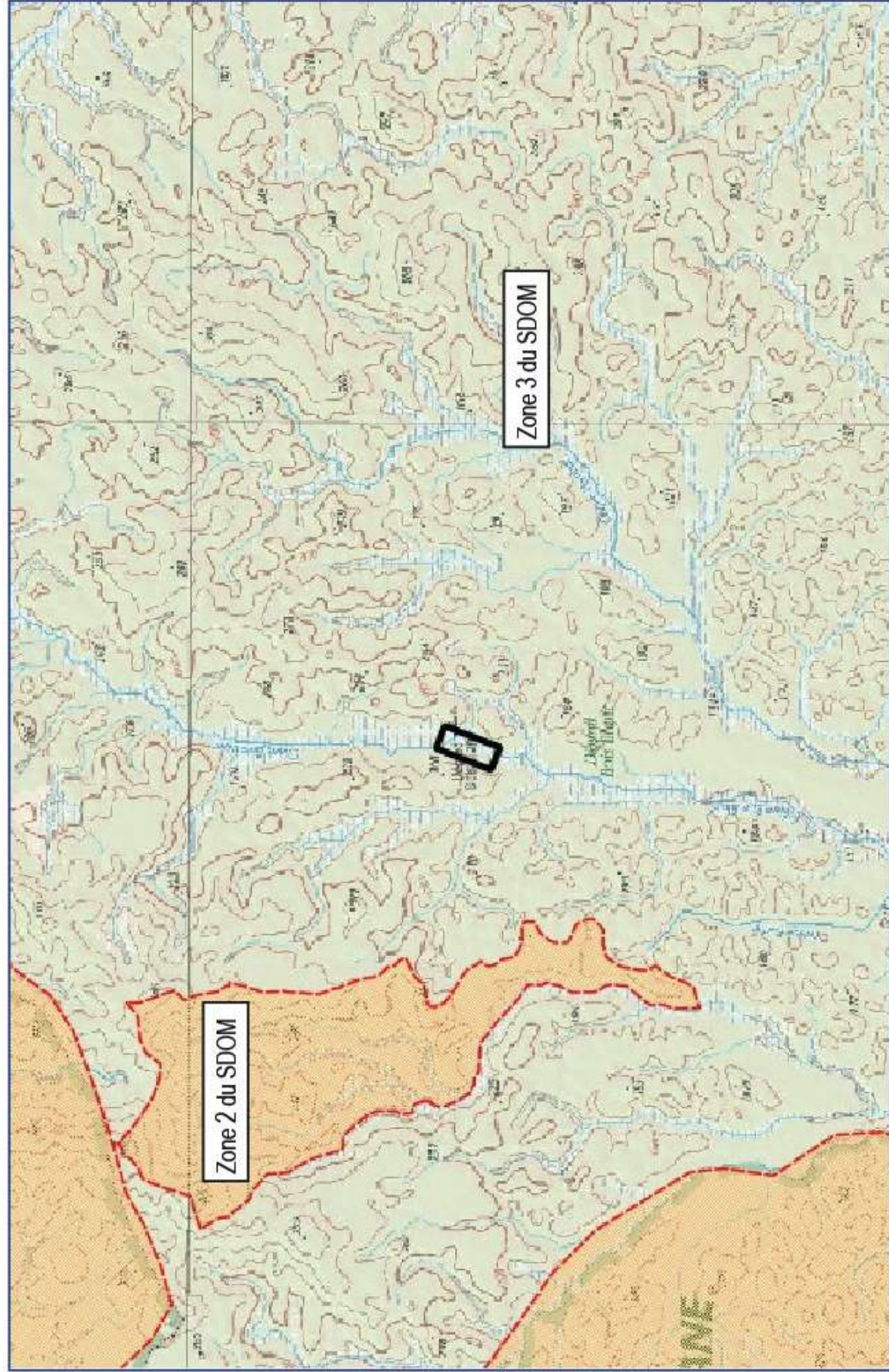
□ AEX Valide

Source : DGTM/Bing Aerial

04/09/2023



© 2023 Microsoft Corporation. All rights reserved. Microsoft, Bing, and Bing Aerial are either registered trademarks or trademarks of Microsoft Corporation in the United States and/or other countries.





# PLAN DE SITUATION DU TITRE MINIER SOLICITE AEX "Degrad Bois Blanc" PAR RAPPORT AU SDOM


Conception : GRANDS PLACERS / septembre 2023 Echelle : 1 / 100.000 ème

SOURCE : Extrait de la carte touristique de la guyane (IGN)

PETITIONNAIRE : TABIKI MINING SAS

 Limite du titre minier sollicité

 Zone 2 : Activité minière autorisée sous contrainte

 Zone 3 : Activité minière autorisée



 Limite du titre minier sollicité

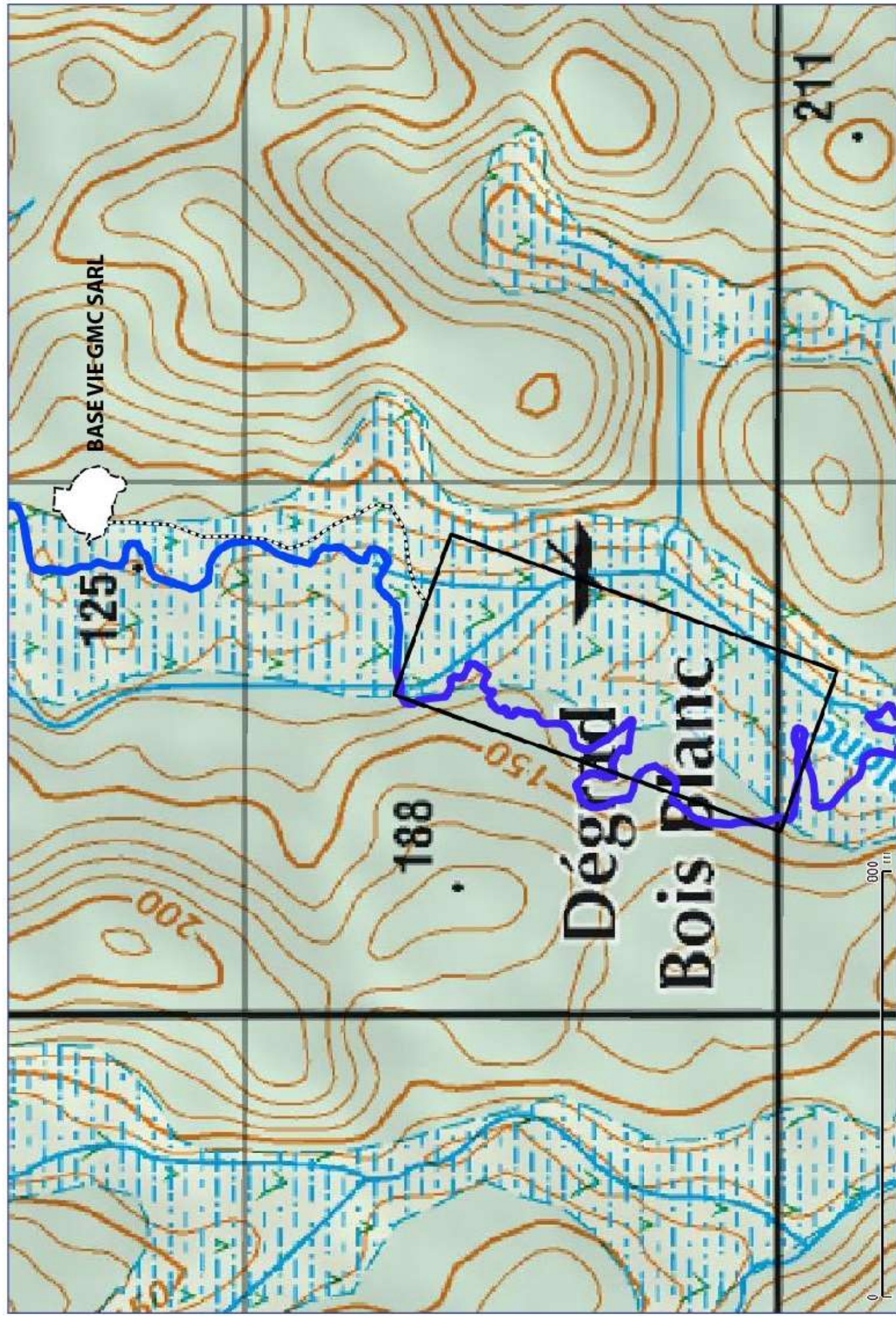
Etat des masses d'eau

-  Très bon
-  Bon
-  Moyen

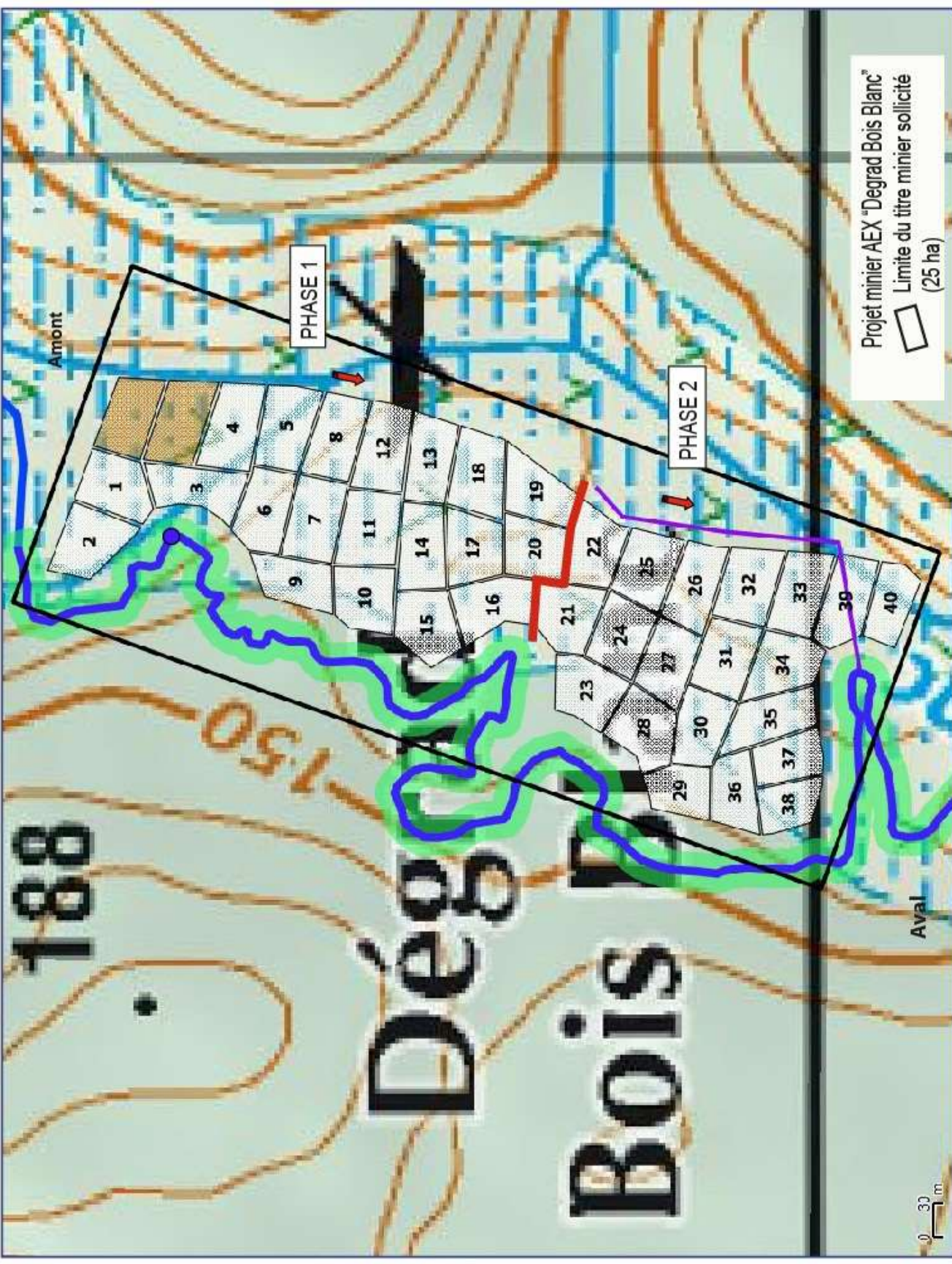
## CONTEXTE HYDROLOGIQUE DU TITRE MINIER SOLLICITE PAR RAPPORT AUX MASSES D'EAUX DU SDAGE 2022-2027

Conception : GRANDS PLACERS / septembre 2023 | Echelle : 1 / 100.000 ème

SOURCE : IGN | PETITIONNAIRE : TABIKI MINING SAS



	Limite de l'AEX sollicitée "Déggrad Bois Blanc"	Layon de pénétration utilisé pour l'acheminement logistique du matériel	PLAN DE PENETRATION : Base vie GMC - AEX Déggrad Bois Blanc
	Conception : GRANDS PLACERS / septembre 2023 SOURCE : I.G.N.		
	Echelle : 1/7.500 ème PETITIONNAIRE : TABIKI MINING SAS		



Projet minier AEX "Degrad Bois Blanc"  
 Limite du titre minier sollicité  
 (25 ha)

**PLAN SCHEMATIQUE DE PHASAGE DE GESTION DE L'EAU ET DES TRAVAUX**  
 Programmation séquentielle coordonnée des travaux d'extraction

Conception : GRANDS PLACERS / septembre 2023    Echelle : 1/3.750 ème  
 SOURCE : Extrait de la carte IGN  
 PETITIONNAIRE : TABIKI MINING SAS

- Chantiers programmés (40)
- Bassins de décantation (2)
- Canal de dérivation
- Point de relèvements d'eau (1)
- Sens de progression des chantiers et de la remise en état
- Tracé naturel de la crique Bois Blanc
- Bande de préservation forestière (35m)